

**Séance du 24 septembre 2020**

**Nombre de Membres**

Afférents au conseil municipal  
15  
En exercice  
15  
Qui ont pris part à la délibération  
13  
Date de Convocation  
17/09/2020  
Date de l'affichage  
18/09/2020

L'an deux mil vingt et le vingt-quatre septembre, à vingt-heures trente,  
le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, route de Montamaud afin de faciliter le respect des mesures barrières préconisées dans le cadre de la crise sanitaire de COVID-19, sous la présidence de M. Jean-Claude CROS, maire.  
Présents : BOUDES Jean-Pierre, DESCAILLAUX Arlette, GENTILHOMME Céline, HOCHART Danièle, LAINÉ Sébastien, LEGRAND Magda, LEPORCQ Elisabeth, MARTINEZ Charles-François, PEREIRA Victor, PERRET Roger, SARROUY Edwige, SCHUEHMACHER Jérôme  
Excusés ayant donné pouvoir : MALAVAL Céline (pouvoir à Mme LEPORCQ), PRUNIER Daniel (pouvoir à M. BOUDES)

Mme HOCHART a été nommée secrétaire.

**DEL20037 - RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS**

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le maire, après en avoir délibéré,**

Vu les articles L. 2224-5, L. 5211-39 et D2224-3 du code général des collectivités territoriales,  
Vu le décret 2000-404 en date du 11 mai 2000 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,  
Vu la délibération du Syndicat Centre Hérault en date du 23 juin 2020 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2019,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2019.

Le rapport sera mis à la disposition du public durant 1 mois après information par voie d'affichage.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le maire,  
Jean-Claude CROS



Acte rendu exécutoire  
Après publication ou notification le  
**30 SEP. 2020**

Et dépôt en Préfecture le